

## **Spectacle « Transport, en commun »**

### **FICHE TECHNIQUE**

Le spectacle consiste en quatre interventions de 20 minutes environ dans les transports en commun : 2 modules « contrôleurs », puis 2 modules « steward » .

Les lieux et horaires ne doivent pas être annoncés au public. Le spectacle se déroule dans les véhicules des transport collectifs de surface (bus, tram, train), pas dans le métro.

Les deux interventions en « contrôleurs » se font sur un aller et un retour (sur la même ligne ou sur deux lignes différentes). Pour le changement de costume, prévoir une demi-heure de pause.

Les deux interventions en « stewards » se font sur deux allers, dans le sens périphérie - centre-ville. La présence d'un chauffeur qui nous emmène du centre-ville (loge) en périphérie est fortement souhaitée, pour ne pas devoir faire l'aller en bus sans jouer.

Nous avons besoin de la présence d'un accompagnateur (le même pour les quatre interventions) connaissant les lignes sur lesquelles nous allons intervenir, afin de nous avertir pendant le spectacle du nombre d'arrêts restant avant le terminus ou tout arrêt préalablement défini.

Les lignes sur lesquelles sera joué le spectacle sont définies en concertation entre l'Organisateur et la Compagnie La Grosse Couture. Pour optimiser le spectacle, les lignes de centre-ville sont préférables. Un plan du réseau devra nous être envoyé au minimum deux semaines avant la représentation.

Le choix des lignes et horaires d'intervention doit être déterminé également en fonction de la jauge supposée des spectateurs : prévoir maximum une quarantaine de passagers (30 assis + 10 debout), de façon à ne pas gêner les déplacements des musiciens dans le véhicule. **Les bus articulés comprenant 2 wagons ne conviennent pas au spectacle.**

Les chauffeurs devront être préalablement avertis de notre montée dans les véhicules qu'ils conduisent. Ils devront rester discrets sur nos interventions jusqu'à notre descente du véhicule.

**Nous n'autorisons pas, pour des raisons d'espace, les caméras de télévision dans les véhicules où nous intervenons. Les prises de vues peuvent s'effectuer lors de l'attente précédant notre montée dans le module « steward ».**

L'Organisateur devra nous fournir gratuitement des tickets de transport pour les programmeurs de spectacles éventuels qui seraient intéressés d'assister à nos représentations.

#### **Module « contrôleur »**

- Afin de préserver l'effet de surprise auprès des passagers, avertir les chauffeurs pour qu'ils nous reconnaissent comme des collègues.
- Eviter que les vrais contrôleurs n'interviennent dans les véhicules où auront lieu le spectacle.
- Nous fournir 7 badges de contrôleur, et éventuellement un ou deux laissez-passer en cas de présence d'autres membres de la compagnie La Grosse Couture.
- Les appareils photos et petites caméras doivent être dissimulés jusqu'à la fin du premier morceau musical.

#### **Module « Steward »**

- L'arrêt correspondant à notre montée dans le bus doit correspondre à un flux important de montée ou descente de voyageurs (nous commençons à jouer en attendant le bus, il nous faut donc des spectateurs !). Le spectacle se déroulera entre deux arrêts principaux situés au maximum à 20 minutes l'un de l'autre, **arrêt final en centre-ville.**

#### **Loge**

Elle doit se situer à proximité d'un arrêt des lignes que nous allons emprunter.

Elle doit fermer à clé, comporter une place de parking à proximité pour notre mini-bus, et être équipée de toilettes, table et chaises, porte-vêtements, et si possible douche.

Prévoir également des boissons froides (eau minérale, bière, jus de fruits), ainsi que des boissons chaudes par temps froid (thé, café), et de quoi grignoter.

#### **Repas, hébergement**

Les repas comporteront une entrée, un plat chaud, fromage, dessert et café.

**Attention, l'un des musiciens est végétarien (ni viande, ni poisson), merci d'en tenir compte.**

Prévoir l'hébergement en chambres simples, petits déjeuners inclus (sanitaires dans les chambres : pas de Formule 1 !).

*Cette fiche technique fait intégralement partie du contrat et doit nous être retournée signée par l'Organisateur. Des solutions d'adaptation peuvent être envisagées, n'hésitez pas à nous contacter pour toute difficulté à garantir cette fiche technique.*

Pour l'Organisateur  
« lu et approuvé »  
signature